

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE VALENCIENNES
ET DU HAINAUT CAMBRESIS DU 28 JANVIER 1982

PRESENTS :

COLLEGE A :

Mademoiselle Geneviève SIMONOT
Messieurs COQUET G., FLORENT, GIUSTO, MALVACHE, MARCOU, OUDIN, TAISNE.

COLLEGE B :

Messieurs MOREL, NATUREL, OBERDORFF.

COLLEGE C :

Messieurs AUTEM, COFFIGNIEZ, DELCOURT.

COLLEGE ATOS :

Mesdames FRANCE, HAYOIT, Monsieur SUBILLE.

COLLEGE ETUDIANTS :

Mesdemoiselles MORCHAIN, NOTREDAME.

Messieurs AUFFRET, BAK, CUBIZOLLES, DEBEER, DELESPIERRE, FRANCOIS, MASSE, MINET.

ONT DONNE POUVOIR :

Monsieur BOURTON à Monsieur MALVACHE.

Monsieur AUTEM (absent quelques instants) à Monsieur DELCOURT.

Monsieur le Président Noël MALVACHE ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les Membres du nouveau Conseil, notamment aux nouveaux élus enseignants, ATOS, et particulièrement aux étudiants et demande à chacun de se présenter.

Après ce tour de table de présentation, le Président annonce une année 1982 très chargée, notamment par une réflexion sur les problèmes liés :

- au statut des personnels (rapport Quermone) ;
- à la Carte Universitaire ;
- à l'accueil des Etudiants Etrangers ;
- au recrutement des Assistants Vacataires ;
- à la réforme de la loi d'orientation.

Monsieur le Président informe que le second tour des élections de la Bibliothèque Universitaire aura lieu le 3 Février 1982 et Mademoiselle SIMONOT donne les résultats du premier tour :

8 Sièges étaient à pourvoir (3 en Collège A, 1 en Collège B, 1 en Collège C et 3 Etudiants). 6 Sièges ont été pourvus au premier tour, 2 en Collège A (MM. OUDIN et FLORENT), 1 en Collège C (M. COFFIGNIEZ), 3 Etudiants (Mademoiselle DEMEYERE, MM. DELESPIERRE, WEXY). Il reste donc 2 Sièges à pourvoir au second tour, 1 au Collège A, 1 en Collège B, second tour qui aura lieu le mercredi 3 Février 1982.

Monsieur le Président rappelle que la Maison du Nord-Pas de Calais à PARIS a prêté pour un mois ses locaux à la Municipalité de Valenciennes sur le thème de Valenciennes et ses richesses. L'inauguration de cette manifestation a eu lieu le jeudi 21 Janvier 1982. La dernière semaine de cette manifestation (du 22 au 26 Février 82) est réservée à l'Université de Valenciennes et le Président a écrit aux Président et aux Directeurs d'UER pour les inviter à faire une exposition ou une conférence. Deux conférences sont déjà prévues par M. LE RAY le jeudi 25 Février 1982 et par M. MALVACHE le mercredi 24 Février 1982. D'autres journées sont encore disponibles et toute proposition des directeurs sera la bienvenue.

Monsieur le Président rappelle également aux élus étudiants qu'ils doivent élire un Vice Président Etudiant qui sera le Président de la Commission Vie de l'Etudiant.

Monsieur le Président signale qu'il a l'intention de former un groupe d'enseignants, susceptible de dégager une structure pédagogique regroupant les "cours magistraux, Travaux Pratiques, Travaux Dirigés", de manière à pouvoir décentraliser certains types d'enseignements notamment des Travaux Pratiques qui pourraient se faire en dehors des locaux du Mont Houy. Un enseignement minimal réparti dans la région pourrait alors être envisagé sans nécessiter de moyens supplémentaires.

Monsieur le Président informe enfin des choix des nouveaux Conseils d'UER quant aux personnalités extérieures.

Ont été choisies :

- Pour l'UER de Sciences : Monsieur KLOECKNER, Secrétaire Général de la CCI de Valenciennes et Monsieur LEBLANC, Directeur de l'Usine Vallourec à Louvroil ;
- Pour l'UER de Droit : Monsieur JOUBERT, Sous Préfet de Valenciennes, Monsieur KLOECKNER, Secrétaire Général de la CCI de Valenciennes, Monsieur VIGNERON, Président du Tribunal ;
- Pour l'UER de Lettres : Monsieur DELQUIGNIES, Représentant le secteur Tertiaire et Monsieur BARBIER, Directeur de la Bibliothèque de Valenciennes.

Pour les U.E.R. IUT et ENSI, il n'y a pas eu de renouvellement de Conseil donc il n'y a pas de changement.

ORDRE DU JOUR :

1. Choix des personnalités extérieures ;
2. Avis de principe sur les propositions d'habilitations de 3ème Cycle.

1) CHOIX DES PERSONNALITES EXTERIEURES.

Le Président rappelle, qu'en vertu de l'article 9 des statuts, il s'agit de désigner 10 personnalités extérieures, à savoir :

- 2 représentants des collectivités locales (municipalités) ;
- 2 représentants des activités économiques ;
- 2 représentants des salariés (syndicats) ;
- 4 personnalités portant intérêt à l'Université de Valenciennes.

Monsieur MALVACHE signale que des candidatures lui sont parvenues :

- Monsieur SULMONT, Ingénieur en Chef de Vallourec à Aulnoye.
- Monsieur LEBLANC, Directeur de l'Usine Vallourec à Louvroil.
- Monsieur ROEDERER, Directeur d'Usinor Valenciennes.
- Monsieur GERBIER, Ingénieur d'entretien aux Aciéries d'Anzin.
- Monsieur LENGLIN, Ingénieur au Service du Personnel aux Aciéries d'Anzin.
- Monsieur THOMAS, Directeur de Usinor à Isbergues.
- Monsieur BRAULT, Directeur Technique d'Usinor à Isbergues.
- Monsieur THEVENIN, Ingénieur en Chef d'Usinor à Isbergues.

Les candidatures de Messieurs GERBIER et LENGLIN ont été proposées par Monsieur RIQUART, Ingénieur en Chef des Aciéries d'Anzin.

Les candidatures de Messieurs THOMAS, BRAULT, THEVENIN ont été transmises par la voie rectorale.

Une discussion s'engage entre Messieurs TAISNE, MARCOU, MALVACHE qui interviennent afin de préciser certains points relatifs à la répartition des personnalités parmi les différentes représentations, certaines pouvant être présentées à plusieurs titres : collectivités locales, activités économiques, personnalités portant un intérêt à l'Université.

Monsieur DELCOURT demande que la procédure de vote soit définie, le Conseil décide de procéder à un vote successif au niveau de chaque sous-collège.

Les procédures de vote donnent les résultats suivants :

- PREMIER SOUS COLLEGE : 2 Représentants des collectivités locales (municipalités) :
Votants : 28, Exprimés : 28.

Ont obtenu : Municipalité de Valenciennes 24
Municipalité d'Anzin, Syndicat Intercommunal 24
Municipalité de Trith 5
Municipalité de Le Cateau 3

Sont choisies :
Municipalité de Valenciennes
Municipalité d'Anzin, Syndicat Intercommunal.

- SECOND SOUS-COLLEGE : 2 Représentants des activités économiques.
Votants 28, Exprimés, 28.

Ont obtenu : Groupement des 3 CCI 5
C.C.I.Valenciennes 24
C.C.I.Avesnes 0
C.C.I.Cambrai 1
Ass. Developp. Economique du Cambrésis 24
Secteur Tertiaire 2

Sont choisies :
La C.C.I. de Valenciennes
L'Association de Développement Economique du Cambrésis.

- TROISIEME SOUS-COLLEGE : 2 Représentants des Salariés (syndicats).
Votants 28, Exprimés, 28.

Ont obtenu au 1er Tour :
CFDT 24

CGT	9
CGC	12
FO	6
CFTC	5

La CFDT est retenue au 1er Tour.

Ont obtenu au second Tour :

CGT	8
CGC	15
FO	5
CFTC	0

Sont choisies : CFDT
CGC

- QUATRIEME SOUS-COLLEGE : 4 Personnalités portant un intérêt à l'Université.
Votants 28, Exprimés 28.

Ont obtenu : Messieurs DELQUIGNIES 28
GRIMALDI 28
CARPENTIER 25
DELFORGE 23
BOUTRY DALLE 3
THOMAS 2
BRAULT 1
LEBLANC 1

Sont choisis :

Monsieur DELFORGE - C.C.I d'Avesnes.
Monsieur le Sénateur Maire GRIMALDI - EPR.
Monsieur DELQUIGNIES - Secteur Tertiaire.
Monsieur CARPENTIER - Conseil Général.

Les résultats suivants sont approuvés à l'unanimité du Conseil :

- 2 Représentants des Collectivités Locales (Municipalités) :
 - Municipalité de Valenciennes
 - Municipalité d'Anzin, Syndicat Intercommunal.
- 2 Représentants des activités économiques :
 - C.C.I de Valenciennes
 - Association de Développement Economique du Cambrais.
- 2 Représentants des salariés (Syndicats) :
 - CFDT
 - CGC
- 4 Personnalités portant un intérêt à l'Université :
 - Monsieur le Sénateur Maire GRIMALDI - EPR
 - Monsieur DELQUIGNIES - Secteur Tertiaire.
 - Monsieur CARPENTIER - Conseil Général.
 - Monsieur DELFORGE - CCI d'Avesnes.

2) AVIS SUR LES PROPOSITIONS D'HABILITATION DE 3ème CYCLE.

Monsieur le Président signale que trois dossiers de troisième cycle ont été établis cette année sur demande du Conseil d'UER Sciences. Il s'agit :

- d'un DEA de Mathématiques.
- d'un DESS de Sciences et Techniques avancées de la Communication.
- d'un DESS d'Ingénierie et de Maintenance Industrielle.

Monsieur le Président, après avoir exposé brièvement la finalité de chaque demande, sollicite un avis de principe des membres du conseil sur l'intérêt effectif de chacune de ces demandes et souhaite qu'un classement par ordre de priorité soit effectué.

Après exposé de présentation du Président et discussion, le Conseil émet un avis de principe favorable aux demandes d'habilitation de :

- DEA de Mathématiques.
 - DESS des Sciences et Techniques avancées de la Communication.
 - DESS d'Ingénierie et de Maintenance Industrielle,
- à l'unanimité des membres élus présents (ou représentés) à compter de la rentrée Universitaire 1982-83.

Monsieur le Président demande aux membres du conseil de prendre leurs responsabilités en attribuant une priorité à chacune des formations proposées et fait procéder au vote.

RESULTATS DU VOTE :

Discipline Classement	DEA MATHEMATIQUES	DESS MAINTENANCE	DESS COMMUNICATION
1	11	4	11
2	6	14	6
3	9	8	9

Dans le cadre du calendrier des prochaines réunions, Monsieur le Président fixe :

- Le Conseil restreint au 11 Février 1982 à 10 h.
- Le Conseil d'Université au 25 Février 1982 à 14h 30.

Le 4 Mars 1982, Monsieur le Recteur vient à l'Université. Il est prévu :

- à 11h une remise des palmes académiques,
- à 14h 30, un Conseil d'Université.

La séance est levée à 17 heures.

LE PARLEMENT DE L'UNIVERSITE

Le Conseil de l'Université (40 membres élus) est l'organe souverain de décision et ses attributions sont diverses et s'exercent dans tous les domaines de la vie universitaire : budgétaire, pédagogique (créations et délivrances de diplômes...) recherche.

Le rôle du conseil est de légiférer en s'appuyant sur le travail des conseils d'U.E.R. (élus également) ; des commissions spécialisées, de l'équipe de direction, du conseil scientifique, des services...

Voici la composition du nouveau conseil avec la discipline des enseignants :

COLLEGE A (Professeurs) : Melle SIMONOT (Information scientifique et technique) - MM. BOURTON (Informatique) - G. COQUET (Mathématiques) - FLORENT (Mécanique des fluides) - GIUSTO (Littérature française) - MALVACHE Président (Automatique) - MARCOU (Electronique) - OUDIN (Mécanique Energétique) - TAISNE (Droit privé).

COLLEGE B (Maîtres assistants et assimilés) : MM. MOREL (Mathématiques) - NATUREL (Littérature anglo-saxonne) - OBERDORFF (Droit public).

COLLEGE C (Assistants et assimilés) : MM. AUTEM (Gestion) - COFFIGNIEZ (Lettres modernes) - DELCOURT (Génie mécanique).

ATOS (Personnels administratifs, techniques et ouvriers de service) : Mme FRANCE - Mme HAYOIT - M. SUBILLE.

ETUDIANTS : MM. AUFFRET - CUBIZOLLES (ENSI) - Melle PELLETRET - MM. BAK - MASSE - DEMAISON (Sciences) - Melle NOTREDAME - MM. DEBEER - FRANCOIS (Droit) - MM. DELESPERRE - MINET (IUT) - Melle MORCHAIN - M. MASCLLET (Lettres).

PERSONNALITES EXTERIEURES :

- M. CAROUS - Sénateur-Maire de Valenciennes, représentant les collectivités locales.
- M. GILLIARD - Président du Syndicat Intercommunal pour la création d'un centre d'enseignement supérieur dans l'arrondissement - Maire d'Anzin - représentant les collectivités locales.
- M. BERA - Président de la C.C.I. de Valenciennes, représentant le secteur économique.
- M. LE GARREC - Président de l'ADEC (Association pour le Développement du Cambrésis) - Secrétaire d'Etat auprès du 1er Ministre, chargé de l'extension du secteur public, représentant le secteur économique.
- M. PHILIPPE - (CFDT).
- M. MOTRICH - (CGC).
- M. GRIMALDI - Sénateur-Maire de Le Cateau, rapporteur du groupe de travail "Recherche" à l'EPR.

- M. DELQUIGNIES - Vice Président de la C.C.I. de Valenciennes (secteur tertiaire).

- M. CARPENTIER - Conseiller Général - Maire de Trith - Député suppléant.

- M. DELFORGES - Membre associé de la C.C.I. d'Avesnes.

Sont également membres de droit : le Recteur de l'Académie, le Secrétaire Général et l'Agent Comptable de l'Université.